

FICHE TECHNIQUE (2016) – Maison Jean-Baptiste-Brunet

ADRESSE

1244, montée Wilson, L'île-Bizard (Québec), H9E 1E1

NOM USUEL/CONSTRUCTION

Maison Jean-Baptiste-Brunet (c. fin XVIIIe)

Usage d'origine Usage actuel

Maison de ferme résidentiel

ARCHITECTE/ENTREPRENEUR/CONSTRUCTEUR

Inconnus.

CADASTRE ANCIEN ET RÉNOVÉ/VALEUR FONCIÈRE

Terrier de 1807 : n° 4

Cadastre de 1874 : n° 4

Lot actuel : n° 4590115

Valeur foncière : terrain : 119 600 \$; bâtiment : 148 100 \$; Immeuble : 267 700 \$ (rôle 2014-2016)

SUPERFICIE DU LOT/ZONAGE : 3 558,30 m² – Zone agricole en entier

SUPERFICIE DU BÂTIMENT : 150,40 m²

STATUT

Aucun

PROPRIÉTAIRES ACTUELS

Gaumond, Christiane

DESCRIPTION ARCHITECTURALE

TYPE

Grâce aux travaux des dernières années afin de restaurer la maison, on a découvert qu'à l'origine, elle adoptait un type de construction inspirée du modèle français des premiers bâtiments de l'île (sans lucarnes, moins d'ouvertures, toit droit...) Aujourd'hui, la maison adopte un type de maison québécoise d'inspiration néoclassique.

TOIT ET OUVERTURES

Il se présente maintenant avec deux lucarnes à l'avant et une prolongation du toit soutenant une galerie.

REVÊTEMENT

Cette maison arborait un parement de briques enlevé en juin 2008, ce qui a fait apparaître la structure de pièce sur pièce. Les gros madriers de pin équarris à la hache, les assemblages à mi-bois dans les coins de façade et avec coulisses et chevilles de bois sur les façades, et les fondations en mur de pierre épais, indiquent une construction ancienne. L'ancien carré, mesurant 8,84 m x 9,45 m a été rehaussé d'environ 60 cm plus tard, probablement lorsque le parement de brique fut appliqué au début du XX^e siècle. La maison ainsi rehaussée était destinée à loger la famille d'Arthur Wilson et Yvonne Ladouceur, mariés le 29 octobre 1918, dont la famille a exploité la terre et occupé la maison pendant une bonne partie du XX^e siècle.

En 2008-2009, la structure de la maison ainsi dénudée a été recouverte de clin de bois.

CARACTÉRISTIQUES

La conservation unique de ses caractéristiques anciennes: assemblages à mi-bois à coulisses et chevilles, fondation en mur épais.

VALEURS

Valeur d'ancienneté : maison construite vers la fin du XVIII^e siècle.

Valeur historique et architecturale: les familles Brunet, Boileau et Wilson sont des familles pionnières et prolifiques de l'île Bizard. En ce sens, cette maison a une grande valeur historique. De bonne dimension, elle a donc subi des changements dans son volume, son architecture extérieure, par exemple, la grande galerie et les lucarnes.

Valeur contextuelle: au bord de la montée Wilson, elle se présente perpendiculairement à la route. Le secteur est très fréquenté par les cyclistes qui font le tour de l'île. Fait partie des parcours riverains de la Ville de Montréal : voir la carte et la description pour l'île Bizard :

http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=8817,99747602&_dad=portal&_schema=PORTAL

http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=8817,99655588&_dad=portal&_schema=PORTAL

État de conservation et intégrité: Cette maison est unique par ses assemblages de bois restés intacts et sa structure bien conservée. C'est une chance d'avoir pu, grâce à un curetage la redécouvrir sous le parement de briques. Cependant, après sa rénovation, sa structure n'est plus visible aujourd'hui. Selon l'hypothèse de la date de construction, cette maison serait vraisemblablement la deuxième plus ancienne des maisons existantes dans l'île Bizard.

PHOTOS



Maison Jean-Baptiste Brunet avant enlèvement du parement de brique.
Photo Roger Labastrou, 2007.



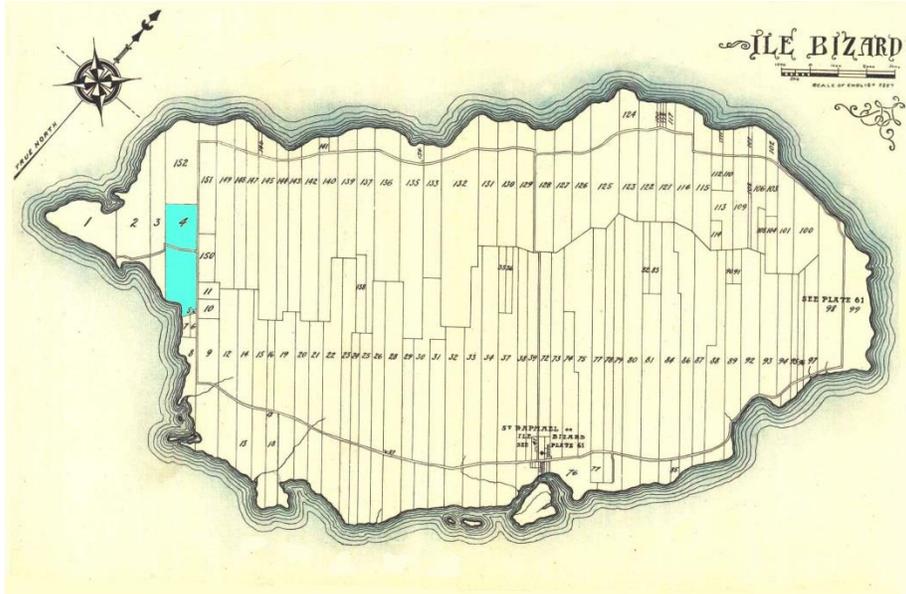
Maison Jean-Baptiste Brunet après enlèvement du parement de brique en 2008.
Photo Roger Labastrou, 2008.



Assemblage à chevilles de bois, avec traits de charpentier.
Photos Roger Labastrou, 2008.



Coin de façade. Assemblage à mi-bois. Photo Roger Labastrou, 2008.



INFORMATIONS HISTORIQUES

Le terrain est situé sur une partie du n° 4 de l'ancien terrier, au sud du n° 80. **Ces deux terrains faisaient à l'origine partie du fief Joncaire, concédé en 1728 par Louise Bizard à Madeleine Renaud Dubuisson, future épouse de Philippe Thomas Chabert de Joncaire. Ce fief fut racheté par Pierre Foretier, seigneur de l'île Bizard, en 1766.**

Selon les renseignements ci-dessous tirés de la chaîne des titres et autres documents, il est permis de supposer que **la maison de l'île Bizard, au n° 1244 de la montée Wilson, a été bâtie pour loger le nouveau couple Jean-Baptiste Brunet et Agathe Sicard en 1792**, date qui correspond à l'époque probable de construction selon l'avis de nos trois experts : M. Claude Arsenault, qui est venu visiter les lieux (Société pour la sauvegarde du patrimoine de Pointe-Claire) MM. Yves Laframboise et Michel Belisle (historiens et auteurs) qui en ont reçu des photos. La maison se classerait ainsi comme la deuxième plus ancienne de celles qui existent dans l'île, après la Maison du Centenaire construite en 1790.

CHRONOLOGIE D'OCCUPATION

1768 – Concession par Pierre Foretier à François Chamillard de 3 x 30 arpents, partant du bout du rapide et allant jusqu'au lac des Deux Montagnes (partie est de la terre n° 80 + partie est de la terre n° 4 de l'ancien terrier). Notaire Louis-Joseph Soupras, 1768-12-20.

Note : dans cet acte et dans ceux dressés en 1779 et 1783, François Chamillard est dit de Pointe-Claire; dans des actes de 1780, 1785 et 1788, il est dit de Sainte-Anne. Il n'a donc pas occupé la terre de l'île Bizard.

1785 – Vente de cette terre par François Chamillard à Hyacinthe Brunet de Sainte-Genève. Notaire Louis-Joseph Soupras, 1785-03-26.

1785 – Vente de Hyacinthe Brunet, habitant de Sainte-Genève, à Pierre Claude, de la partie nord du terrain 3 x 14 arpents, qui lui cède en retour la partie sud du terrain voisin. Notaire Louis-Joseph Soupras, 1785-03-26. Hyacinthe Brunet possède donc alors 5 arpents 3 perches x 18 à 20 arpents, partant du haut du rapide jusqu'à la terre de Pierre Claude du côté nord. Il existe des bâtiments sur le terrain, mais pas de maison.

1791 – **Hyacinthe Brunet, habitant de Sainte-Geneviève, fait donation de la partie sud du terrain (5 arpents 3 perches x 20 arpents) à son fils Jean-Baptiste Brunet (1771-1816).** Il existe des bâtiments mais pas de maison sur le terrain. Notaire Louis-Joseph Soupras, 1791-07-28.

1792 - Jean-Baptiste Brunet épouse Agathe Sicard, le 18 juin 1792 à Sainte-Geneviève. Au moins 10 des 13 enfants du couple survivront au bas âge. Le père est dit cultivateur de l'île Bizard en 1798 et habitant de la paroisse de Sainte-Geneviève (qui comprenait l'île Bizard) dans les autres actes de baptêmes et de mariage.

1807 – Une maison figure sur le plan terrier de Pierre Foretier (date présumée 1807).

Extrait du livre terrier de Pierre Foretier, terre n° 4 : « Jean-Baptiste Brunet possède cette terre qui contient 2 arpents $\frac{3}{4}$ sur 6 arpents environ de haut, elle prend ensuite 5 arpents 3 perches de front sur environ 3 arpents de haut, et ensuite elle prend 5 arpents 3 perches moins 17 pieds sur environ 14 arpents de haut, faisant en tout (suivant le procès-verbal de François Papineau, du 5 août 1787) la quantité de 105 arpents en superficie et doit payer chaque année, au 11 novembre, 5 livres 5 sols argent tournois et 9 sols de cens tournois, pour les deux concessions, et 2 minots 12 pots $\frac{1}{2}$ de bled ».

1812 – **Échange entre Jean-Baptiste Brunet et François Groulx.** Jean-Baptiste Brunet obtient une terre au Cap Saint-Jacques, tandis que François Groulx reçoit la terre de l'île Bizard, sur laquelle se trouvent une maison, une grange et d'autres bâtiments. Notaire Joseph Mailloux, 1812-01-25.

Note dans le livre terrier : « Le contrat d'échange avec François Groulx porte que la terre qu'il a eue de Jean-Baptiste Brunet contient 3 arpents de front sur environ 28 de profondeur, ce qui fait 84 arpents en superficie, ce qui fait 2 minots et 2 pots de bled, mais il est dit ou environ. Je mets seulement 2 minots de bled.»

À partir de 1813, plusieurs lopins au sud sont détachés de la terre de François Groulx.

1814 – **Vente par François Groulx à Joseph Lamagdeleine dit Ladouceur (1790-1851)** de 5 arpents 3 perches sur 20 arpents, tenant devant à la rivière des Prairies, derrière à Louis Claude, d'un côté à Joachim Proulx et de l'autre au chemin de ligne, avec maison, grange et autres bâtiments. Notaire Louis Thibaudeau, 1814-09-24.

1831 – Recensement gouvernemental :

Famille de Joseph Ladouceur de 10 personnes; terre occupée, 130 arpents dont 90 en culture; production : 400 minots de blé, 50 minots de pois, 200 minots d'avoine, 150 minots de pommes de terre, 30 minots de sarrasin;

bétail : 16 bêtes à cornes, 2 chevaux, 13 moutons et 10 cochons.

1840 - Contrat de mariage de Joseph Ladouceur dit Lamagdeleine et Marie Théoret, avec **donation par Joseph Ladouceur et Marie Rouleau à leur fils, Joseph Ladouceur, et son épouse, Marie Théoret :**

1° une pièce de terre de l'île Bizard de 4 arpents de largeur sur 8 arpents de profondeur, tenant par devant à Michel Labrosse, Jean-Baptiste Éthier et Félix Proulx, d'un côté au sud-ouest à Félix Proulx, au nord-est à François Paquin, derrière à Joseph Ladouceur, sans bâtiment;

2° une autre pièce de terre située au même lieu de 2 arpents de largeur sur 10 arpents de profondeur, tenant devant au chemin, derrière à la rivière des Ottawa, d'un côté à Félix Proulx et d'autre côté à Jean-Baptiste Éthier, avec une maison et une grange, avec en outre un chemin de voiture en toute saison à prendre sur la terre de Michel Raymond [dit Labrosse] pour communiquer de l'une à l'autre pièce de terre ci-dessus désignées.

Les donateurs s'engagent à faire les planchers du haut et du bas de la maison et à poser des châssis neufs. Notaire André Jobin, 1840-07-13.

1841 – **Échange entre Joseph Lamagdeleine dit Ladouceur et son épouse Marie Rouleau avec Jean-Baptiste Boileau, fils de François, et son épouse Jeanne Chantale Legault dite Deslauriers .** Joseph Lamagdeleine dit Ladouceur cède à Jean-Baptiste Boileau 5 arpents 3 perches sur 20 arpents , avec une maison, une grange et d'autres bâtiments. Notaire Charles-Adrien Berthelot, 1841-03-15.

1844 – **Accord entre Joseph Lamagdeleine dit Ladouceur et Jean-Baptiste Boileau**.. Propriété acquise par Jean-Baptiste Boileau en échange d'une terre au Cap de Sainte-Geneviève. Terre de 5 arpents 3 perches sur 20 arpents, avec maison, grange et autres bâtiments.

1844 – Recensement paroissial : Famille de Jean-Baptiste Boileau, 28 ans, cultivateur, et Jeanne de Chantal Legault, 26 ans : Zoé Boileau, 8 ans; Jean, 5 ans; Cléopée, 4 ans; Olivine, 2 ans; Onésime, 4 mois.

1851 – Recensement gouvernemental :

Famille de Jean-Baptiste Boileau, 38 ans, cultivateur, et Jeanne de Chantal Legault, 36 ans : John, 12 ans, journalier; Cléopée, 10 ans, écolière; Olivine, 9 ans, écolière; Péléas, 7 ans, écolier; Baptiste, 5 ans, écolier; Philomène, 3 ans; Eulalie, 2 ans.

Félicité Laurin, 40 ans, institutrice; Maxime Leblanc, 18 ans, engagé.

Maison en pièces d'un étage, logeant 1 famille.

Terre de 99 arpents [ligne 20] occupés, 81 arpents en culture, 45 arpents ayant produit en 1851; 36 arpents en pâturage, 18 arpents en bois debout; 15 arpents en blé : 100 minots; 2 arpents en orge : 50 minots; 7 arpents en pois : 75 minots; 10 arpents en avoine : 150 minots; 1 arpent en blé d'inde : 12 minots; 4 arpents en patates : 300 minots; 800 bottes de foin; 60 livres de tabac; 60 livres de beurre; 4 quintaux de lard. Bétail : 4 bœufs ou taureaux, 5 vaches laitières, 2 veaux ou génisses, 6 chevaux, 7 moutons, 5 cochons.

1857 – Cadastre abrégé de la seigneurie : la terre n° 4 est attribuée à Jean-Baptiste Boileau. Elle contient 88 arpents et la rente constituée est de 18 shillings et 3 deniers.

1874 - Livre de renvoi du cadastre officiel :

Lot n° 4 appartenant à François Boileau dans le livre de renvoi officiel, mais inscrit au nom de Jean-Baptiste Boileau [fils de François] sur la carte Hopkins :

« Borné en front vers le sud-est par la rivière des Prairies, et par le n° 5 et en profondeur vers le nord-ouest par le n° 152, d'un côté au sud-ouest par le n° 3 et de l'autre côté au nord-est par le chemin public, contenant 5 arpents de largeur sur 18 arpents de profondeur dans une ligne, 16 arpents dans l'autre, formant 85 arpents en superficie (85) en y comprenant le chemin public qui le traverse ».

1876 – Contrat de mariage de Jean-Baptiste Boileau et Mathilde Brisebois, avec **donation par Jean-Baptiste Boileau et Jeanne de Chantale Legault à leur fils Jean-Baptiste**, d'un lot de terre d'une superficie de 48 arpents, borné par un bout, au sud, partie par Louis Boileau et partie par Isidore Proulx dit Clément, à l'autre bout par Napoléon Robillard, d'un côté au nord-est par une route ou chemin public, d'autre côté par Maxime Wilson, avec maison, grange et autres bâtiments.

Réserve des vendeurs : jouissance de deux appartements dans la maison du côté nord-est, plus ¼ de la cave et 1/3 du grenier, et nombreuses autres conditions énumérées dans le contrat.

Notaire François-Hyacinthe Brunet n° 7400, 1876-02-21.

1901 – **Donation par Jean-Baptiste Boileau et Mathilde Brisebois à leur fils Wilfrid Boileau et Marie-Antoinette Wilson, son épouse**, d'un lot de terre situé dans la paroisse St-Raphaël de l'île Bizard, connu et désigné sous le **numéro quatre** au plan et livre de renvoi officiels de la paroisse St-Raphaël de l'île Bizard, contenant 88 arpents en superficie, avec une maison, une grange et autres bâtiments dessus construits. Notaire Joseph-Adolphe Chauret, 1901-01-03. Enregistrement n° 88 536, Hochelaga Jacques-Cartier.

1905 – **Vente par Wilfrid Boileau à Noël Wilson** du lot n° 4 avec une maison, une grange et d'autres bâtiments. Notaire J. A. Chauret, 1905-03-28. Enregistrement n° 113 722, Hochelaga Jacques-Cartier.

1918 – **Donation par Noël Wilson et Léonie Berthiaume à leur fils Arthur Wilson**, du lot n° 4, avec maison, grange et autres bâtiments, plus des animaux et des voitures. Notaire A. Z. Libersan, 1918-02-06. Enregistrement n° 355 723, Hochelaga Jacques-Cartier.

1918 – Contrat de mariage d’Arthur Wilson, fils majeur de Noël Wilson et Léonie Berthiaume, et Yvonne Ladouceur, fille majeure de Joseph Ladouceur et Emma Poudrette dit Lavigne. Notaire Adéodat Chauret n° 7915, 1918-10-14. Enregistrement n° 368 849 Hochelaga-Jacques-Cartier.

1931 – Testament d’Arthur Wilson, léguant ses biens à son épouse. Notaire A. Z. Libersan, 1931-03-19. Enregistrement n° 933 512 Montréal.

1951 - Sépulture d’Arthur Wilson, mort accidentellement à un passage à niveau quand son camion a heurté un train, 1951-08-27.

À partir de cette date, lot n° 4 est subdivisé et vendu aux héritiers d’Arthur Wilson et à d’autres.

2008 – Contrat de crédit hypothécaire à Christiane Gaumond, pour un immeuble faisant partie du lot n° 4, de figure quadrilatérale, bornée en front vers le nord-est par la montée Wilson, vers le sud-est, le sud-ouest et le nord-ouest par les parties non subdivisées du lot originaire, d’une superficie de 38 301 pieds carrés, avec bâtisse portant le n° 1244, montée Wilson. Notaire Hélène Volpe n° 78, 2008-06-05. Enregistrement n° 15 277 341 Montréal.

Le rôle d’évaluation indique 1917 comme date de construction, mais cette date correspond sans doute à celle du rehaussement de la maison et de la pose du parement de brique, au début du XX^e siècle. Selon l’expert en brique qui a enlevé le parement, c’est une brique caractéristique datant des années 1920-1930.

La maison ainsi rehaussée était destinée à loger la famille d’Arthur Wilson et Yvonne Ladouceur, mariés le 29 octobre 1918, dont la famille a exploité la terre et occupé la maison pendant une bonne partie du XX^e siècle.

Historique fondé sur le livre terrier de Pierre Foretier établi en 1807 et sur le plan terrier qui l’accompagne, ainsi que sur la chaîne des titres suivants : concession par Pierre Foretier à François Chamailard, 20 décembre 1768, notaire Louis-Joseph Soupras; vente par François Chamailard à Hyacinthe Brunet, 26 mars 1785, notaire Louis-Joseph Soupras; vente par Hyacinthe Brunet à Pierre Claude (partie nord de la concession originale), 16 août 1785, notaire Louis-Joseph Soupras; donation par Hyacinthe Brunet à son fils, Jean-Baptiste Brunet (partie sud de la concession originale), 28 juillet 1791, notaire Louis-Joseph Soupras; échange de terres entre Jean-Baptiste Brunet et François Groux, 25 janvier 1812, notaire Maillou.

La maison sise sur le lot P4 était destinée à Arthur Wilson (1893-1951), fils de Noël, marié en 1918 avec Yvonne Ladouceur. Arthur Wilson est décédé tragiquement en 1951 quand son camion de livraison de légumes au marché est entré en collision avec un train, mais Yvonne Ladouceur et ses enfants ont pris la relève pour maintenir l’exploitation.

Version 2016-08 EL-FC